DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT VAUDOIS 2025 – 2026

Le Championnat vaudois 2025-2026 prévoit des ligues séniors F2, M2, F3, M3, F4, M4, F5 et juniors M23, M20, M18, M16, M14.

Licences et feuilles de match

Lors d'un match, les personnes titulaires d'une licence valable et homologuée doivent faire établir leur identité à l'aide d'une pièce officielle. Sont autorisées pour l'identification les pièces officielles comme le passeport, la carte d'identité, le permis de conduire, l'abonnement demi-tarif CFF, SwissPass, etc. (où figurent tout au moins les données suivantes : date de naissance, prénom, nom et photographie). Seule la présentation au format papier d'une copie couleur lisible du document d'identification est autorisée. La présentation de copie sous une autre forme (par ex. numérique) n'est pas valable.

La feuille de match (internationale) simplifiée peut être utilisée en M16, M18, 4L et 5L. La personne responsable du remplissage de ce type de feuille de match n'a pas besoin d'être au bénéfice d'une licence de marqueur.

La feuille de match internationale simplifiée est à télécharger sur notre site internet, rubrique Indoor. Il incombe au responsable d'équipe de faire une photo de la feuille de match à l'issue du match, ce type de feuille de match ne présentant pas de copies et la feuille étant conservée par l'arbitre.

Classement et qualification aux promotions/relégations

Le classement pour désigner les équipes participant aux matchs de promotion/relégation est déterminé selon l'art. 25 du règlement SVRV.

Le système de promotion/relégation est détaillé par ligue ci-après.

En cas de circonstances exceptionnelles, le comité de SVRV est habilité à revoir le mode de championnat et établir un classement en cours de saison sur la base des résultats déjà obtenus par les équipes

Tous les faits non prévus ou portant litige seront tranchés par le comité de SVRV conformément à l'art. 3 al. 4 du règlement SVRV.

Qualification championnat suisse junior

Un tournoi régional de qualification (QCHSJ) est organisé dimanche 9 novembre 2025 pour désigner les équipes M16, M18, M20 et M23 qualifiées pour participer au(x) compétition(s) de qualification organisée(s) par Swiss Volley.

Arbitres/marqueurs

Les arbitres sont convoqués par SVRV pour les matchs joués en terre vaudoise et sont tenus de porter la tenue officielle d'arbitre.
Sauf indication contraire mentionnée ci-dessous, le pécule d'arbitrage et les frais de déplacement de l'arbitre sont à charge des clubs. Ces indemnités sont versées de manière centralisée par SVRV aux arbitres à raison de 3-4 versements par saison. Les honoraires d'arbitre sont définis dans le règlement SVRV.
L'arbitre saisit sans délai, dès la fin de la rencontre, le résultat du match dans le système et transmet la photo de la feuille de match selon l'art. 93 du règlement SVRV. La feuille de match originale doit être conservée pendant 30 jours.
Le marqueur est convoqué par l'équipe recevante (= équipe dans la salle de laquelle le(s) match(s) se jouent). Celle-ci fournit aussi le matériel de marquage et les ballons.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT VAUDOIS 2025 – 2026

Ligue F2

La ligue est composée de 9 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 16 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise et sera qualifiée pour les matchs de promotion en première ligue nationale selon les directives de Swiss Volley. En cas de désistement ou d'interdiction, le droit de disputer les matchs de promotion revient aux équipes qui suivent au classement, jusqu'à l'équipe classée au 5e rang. Tout désistement doit être annoncé par écrit à la COC avant le dernier match en championnat régional de l'équipe.

Barragiste F2/F3 : 8e **Reléguée en F3** : 9e

Ligue F3

La ligue est composée de 10 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 18 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise.

Promotion directe en F2 : 1e et 2e

Barragiste F2/F3 : 3e **Barragiste F3/F4** : 9e **Reléguée en F4** : 10e

Ligue F4

La ligue est composée de 10 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 18 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise.

Promotion directe en F3 : 1e et 2e

Barragiste F3/F4 : 3e **Barragiste F4/F5** : 9e **Reléguée en F5** : 10e

Ligue F5

La ligue est composée de 2 groupes (F5-A et F5-B) de resp. 9 et 8 équipes. Le championnat comporte 2 phases. Des groupes de force (F5-1, F5-2, F5-3 et F5-4) de 4 équipes chacun sont recomposés sur la base du classement à l'issue de la 1e phase. L'équipe classée 9e de F5-A ne participe pas à la 2e phase.
La 1e phase (qualification) se déroule sur 2 tours, soit 14 ou 16 matchs. La 2e phase (classement) se déroule en matchs croisés pour le groupe F5-1, soit 2 matchs, et sur 1 tour pour les autres groupes, soit 3 matchs. La première classée du groupe F5-1 sera déclarée championne vaudoise.

2e phase : matchs de classement

Groupes / Dates	F5-2		F5-3		F5-4	
02-08.03	A4	A3	A6	A5	A8	A7
	B4	B3	B6	B5	B8	B7
09-15.03	A3	B4	A5	B6	A7	B8
	B3	A4	B5	A6	B7	A8
16-22.03	A4	B4	A6	B6	A8	B8
	B3	A3	B5	A5	B7	A7

Groupe / Date	F5-1		
02-08.03	1/2 finale #1	A2	B1
	1/2 finale #2	B2	A1
09-15.03	Finale	V#1	V#2
	Petite finale	P#1	P#2

V = vainqueur / P = perdant

Promotion directe en F4 : 1e et 2e

Barragiste F4/F5 : 3e

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT VAUDOIS 2025 – 2026

Ligue M2

La ligue est composée de 10 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 18 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise et sera qualifiée pour les matchs de promotion en première ligue nationale selon les directives de Swiss Volley. En cas de désistement ou d'interdiction, le droit de disputer les matchs de promotion revient aux équipes qui suivent au classement, jusqu'à l'équipe classée au 5e rang. Tout désistement doit être annoncé par écrit à la COC avant le dernier match en championnat régional de l'équipe.

Barragiste M2/M3 : 9e **Reléguée en M3** : 10e

Ligue M3

La ligue est composée de 10 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 18 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise.

Promotion directe en M2 : 1e

Barragiste M2/M3 : 2e **Barragiste M3/M4** : 9e **Reléguée en M4** : 10e

Ligue M4

La ligue est composée de 10 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 20 matchs. La première classée sera déclarée championne vaudoise.

Promotion directe en M3 : 1e

Barragiste M3/M4 : 2e

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT VAUDOIS 2025 – 2026

Ligue M23F – 11 équipes

La ligue est composée de 11 équipes. Le championnat se déroule sur 2 tours, soit 20 matchs. Les matchs se jouent en 3 sets gagnants.
L'équipe en tête de classement sera déclarée championne vaudoise M23F.

Ligue M23G – 8 équipes

La ligue est composée de 12 équipes, dont 4 équipes M20G, qui disputent un championnat ordinaire sur 2 tours, soit 22 matchs. Les matchs se jouent en 3 sets gagnants.
L'équipe M23G en tête du classement sera déclarée championne vaudoise M23G.

Ligue M20F – 15 équipes

La ligue est composée de 2 groupes (M20F-A et M20F-B) de resp. 8 et 7 équipes. Le championnat comporte 2 phases. Des groupes de force sont recomposés sur la base du classement à l'issue de la 1e phase avec 4 équipes en M20F-1, M20F-2, M20F-3 et 3 équipes en M20F-4.
La 1e phase (qualification) se déroule sur 2 tours, soit 12 ou 14 matchs. La 2e phase (classement) se déroule sur 1 tour pour les groupes M20F-1 à M20F-3 et 2 tours pour M20F-4.
L'équipe en tête du classement M20F-1 sera déclarée championne vaudoise M20F

Phase 2 : matchs de classement

Groupes / Dates	**M20F-1**		**M20F-2**		**M20F-3**		**M20F-4**	
23.02-01.03	A2	A1	A4	A3	A6	A5	8A	7B
	B2	B1	B4	B3	B6	B5	7A	8A
02-08.03	A1	B2	A3	B4	A5	B6	7B	7A
	B1	A2	B3	A4	B5	A6	7A	8A
09-15.03	A2	B2	A4	B4	A6	B6	7B	7A
	A1	B1	A3	B3	A5	B5	8A	7B

Ligue M20G – 4 équipes

La ligue est composée de 4 équipes, qui sont intégrées au championnat M23G.

Ligue M18F – 11 équipes

Cette ligue dispute un championnat en 2 phases. 2 groupes (M18-A et M18-B) comprenant resp. 5 et 6 équipes, sont recomposés sur la base du classement de chaque groupe, tous résultats confondus, à l'issue de la 1e phase pour former 2 groupes de force. Les équipes au 1er, 2e et 3e rang, sont qualifiées dans le 1er groupe (M18F-1), les 5 autres équipes dans le 2e groupe (M18F-2). La 1e phase (qualification) et la 2e phase (classement) se déroulent chacune sur 2 tours avec des matchs, en principe sous forme de tournoi à 3 équipes, soit 8 ou 10 matchs/phase.

Dates des tournois :
1e phase : 20-21.09.25 / 04-05.10.25 / 01-02.11.25 / 15-16.11.25 / 06-07.12.25
2e phase : 10-11.01.26 / 31.01-01.02.26 / 28.02-01.03.26 / 07-08.03.26 / 21-22.03.26

Tous les matchs M18F se jouent en 2 sets gagnants (2 premiers sets à 25 pts et 3e set à 15 pts).
L'équipe en tête du classement M18F-1 sera déclarée championne vaudoise M18F.

Ligue M18G – 5 équipes

La ligue est composée de 5 équipes qui disputent un championnat sur 4 tours, soit 16 matchs, en principe sous forme de tournoi à 3 équipes, en 2 sets gagnants (2 premiers sets à 25 pts et 3e set à 15 pts).
L'équipe en tête du classement sera déclarée championne vaudoise M18G.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT VAUDOIS 2025 – 2026

Ligue M16 – Mixte 12 équipes

Cette ligue dispute un championnat en 2 phases. 2 groupes (M16-A et M16-B) comprenant 6 équipes chacun, sont recomposés sur la base du classement de chaque groupe, tous résultats confondus, à l'issue de la 1e phase pour former 2 groupes de force. Les équipes au 1er, 2e rang et 3e rang sont qualifiées dans le 1er groupe (M16-1), les 6 autres équipes dans le 2e groupe (M16-2). La 1e phase (qualification) et la 2e phase (classement) se déroulent chacune sur 2 tours avec des matchs, en principe sous forme de tournoi à 3 équipes, soit 10 matchs/phase.

Dates des tournois :
1e phase : 27.09.25 / 04.10.25 / 08.11.25 / 29.11.25 / 13.12.25
2e phase : 10.01.26 / 24.01.26 / 07.02.26 / 28.02.26 / 14.03.26

Tous les matchs M16 se jouent en 2 sets gagnants (2 premiers sets à 25 pts et 3e set à 15 pts).
Les matchs sont arbitrés et marqués par des jeunes arbitres formés par SVRV (arbitres jeunesse) ou un arbitre licencié, convoqués par le club de l'équipe recevante (= celle où se déroulent les matchs).

Chaque équipe paie la somme de CHF 20.-/match directement sur place au corps arbitral avant le début du match. En présence d'arbitres Jeunesse la somme est répartie entre l'arbitre et le marqueur.

Règles spéciales :

- Après le 3e service de suite, l'équipe au service fait une rotation d'une position.
- La pénétration de la position 1 est facultative, et les permutations ne sont pas autorisées. Les positions doivent être respectées pendant tout l'échange. Le système de jeu choisi doit être respecté pendant les échanges de tous les sets du match.
- Les équipes jouent san libéro.
- Hauteur du filet : 2.24 m pour tous les matchs M16

Le responsable de l'équipe nommée en premier est responsable de saisir le résultat du match dans le système, le responsable de l'équipe où se déroule(nt) le(s) match(s) est responsable de transmettre une photo de la feuille de match selon l'art. 93 du règlement SVRV. Il conserve la feuille de match pendant 30 jours.

Le champion vaudois M16F et M16G sera déterminé sur la base du classement M16-1, tous résultats confondus. Les équipes mixtes sont considérées comme des équipes M16G. Les éventuelles équipes M16F qui deviendraient mixtes en cours de saison ne peuvent plus prétendre au titre d'équipe championne vaudoise M16F.

Championnat M14 – Mixte

Les équipes, mixtes ou non, disputent un championnat sous forme de tournoi le mercredi après-midi avec les équipes inscrites au préalable.
Elles peuvent être complétées si besoin sur place. Chaque participant doit être au bénéfice d'une licence de joueur activée. La présentation d'une liste des participants peut être exigée.

Dates des tournois :
08.10.25 / 12.11.25 / 03.12.25 / 21.01.26 / 11.02.26 / 11.03.26

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT VAUDOIS 2025 – 2026

Promotion/relégation – Match aller/retour

Selon leur place au classement, certaines équipes de 2L, 3L, 4L ou 5L disputent des matchs de barrage. Sauf avis contraire mentionné dans le déroulement des ligues ci-dessus, ces matchs se déroulent par des matchs aller-retour.

Les matchs de promotion/relégation doivent être joués dans la période du 16 mars au 2 avril 2026.

Dès que les 2 équipes d'un match de promotion/relégation (v. tableau ci-dessous) sont connues, les responsables d'équipe se contactent pour convenir de la date/heure des 2 matchs.

Chaque responsable d'équipe saisit immédiatement la date/heure retenue pour le match joué à domicile et finalise la programmation du match dans le système.

Dès validation de ces données, SVRV procède à la convocation des arbitres.

L'indemnité des arbitres est prise en charge par SVRV.

L'utilisation de feuilles de match officielles (rose) est obligatoire pour chacun de ces matchs.

En cas d'égalité **de points** à l'issue de la seconde rencontre (1 victoire chacun avec le même nombre de points remportés), celle-ci sera directement suivie d'un Golden Set à 15 points pour déterminer le vainqueur. Le score du Golden Set sera inscrit dans la rubrique des remarques de la feuille de match.

Le délai de saisie de la date/heure dans le système est fixé au mercredi 18.03.26.

Promo/relég	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Lieu	Arbitres (2 ARB)
F2/F3	8e F2	3e F3	Salle équipe recevante	convoqués par SVRV
	3e F3	8e F2		
M2/M3	9e M2	2e M3		
	2e M2	9e M2		
F3/F4	9e F3	3e F4		
	3e F4	9e F3		
M3/M4	9e M3	2e M4		
	2e M4	9e M3		
F4/F5	9e F4	3e F5		
	3e F5	9e F4		